

	<p>LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT DE STOCKAGE DE SOURCES RADIOACTIVES</p>	<p>Identification : LPC-DRAC-SDA-008 Version : 01 Date : 11/02 /2021 Page : 1/3</p>
---	---	---

ANNEXE A LA DECISION N°000005/ARSN/DG DU 03 MAI 2021 PORTANT FIXATION DES CONDITIONS DE DELIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT, DE MODIFICATION, DE SUSPENSION, DE RETRAIT ET D'ANNULATION DES AUTORISATIONS ET DES AGREMENTS EN MATIÈRE DE RADIOPROTECTION, DE SÛRETÉ ET SÉCURITÉ NUCLÉAIRES.

ANNEXE I : LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT DE STOCKAGE DE SOURCES RADIOACTIVES

- 1- Une demande d'agrément adressée au D.G de l'ARSN, signée et cachetée par le représentant légal de l'établissement (cachet nominatif) et mentionnant la catégorie des sources à stocker ;
- 2- Le formulaire de demande d'agrément de stockage de sources radioactives ci-joint dûment rempli, signé et cacheté par le représentant légal de l'établissement ;
- 3- Adresser au D.G de l'ARSN, une lettre de désignation de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR) et des suppléants mentionnant leurs missions, signée et cachetée par le représentant légal de l'établissement ;
- 4- Une copie certifiée des attestations de réussite à la formation de PCR ou des diplômes équivalents et le programme de la formation en cours de validité ;
- 5- Le registre de commerce de l'entreprise ;
- 6- Les plans (coupe longitudinale et coupe latérale) détaillés à l'échelle 1/50 des locaux abritant les sources de rayonnements ionisants ;
- 7- Les procédures écrites d'entrée et de sortie des sources radioactives ;
- 8- La procédure de gestion locale des sources radioactives hors usage ;
- 9- Un document (traduit en français) décrivant les caractéristiques des appareils de détection ou une copie du bon de commande ;
- 10- Les certificats d'étalonnage en cours de validité des appareils de détection ;
- 11- Une copie du document d'acquisition du kit d'urgence : pinces de récupération d'au moins 2m de longueur et pots plombés de récupération ;
- 12- Le plan de sécurité du site de stockage ;

	<p>LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT DE STOCKAGE DE SOURCES RADIOACTIVES</p>	<p>Identification : LPC-DRAC-SDA-008 Version : 01 Date : 11/02 /2021 Page : 2/3</p>
---	---	---

13-Le reçu de paiement des frais de dépôt ;

14-Le bordereau de dépôt de dossiers ;

15-Le récépissé de dépôt de dossiers ;

16-Le programme de protection radiologique de l'entreprise*

* Ce programme doit contenir :

PROTECTION DES TRAVAILLEURS

- les moyens de détection des rayonnements (Radiamètre, etc.) ;
- le programme d'étalonnage des détecteurs.

PROTECTION DU PUBLIC

Les mesures prises pour empêcher l'accès des personnes non autorisées au site de stockage ;

Les mesures prises pour s'assurer que les niveaux d'exposition dans les zones publiques contiguës restent inférieurs aux limites prescrites.

SECURITE DES SOURCES RADIOACTIVES

Le plan de sécurité du site de stockage

SOURCES RADIOACTIVES HORS USAGE

Les mesures prises pour assurer la gestion locale des sources radioactives retirées du service et hors usage

Les mesures prises pour s'assurer du retour des sources hors usage à l'acquéreur ;

PLAN D'URGENCE

Le plan d'urgence de la structure doit faire ressortir :

- les procédures d'urgence en cas de perte, d'endommagement ;
- la liste du matériel contenu dans le kit d'urgence



**LISTE DES PIÈCES
CONSTITUTIVES D'UN
DOSSIER DE DEMANDE
D'AGREMENT DE STOCKAGE
DE SOURCES RADIOACTIVES**

Identification : LPC-DRAC-SDA-008

Version : 01

Date : 11/02 /2021

Page : 3/3

- les personnes qualifiées ;
- les moyens de détection ;
- les moyens d'intervention à mettre en œuvre.